

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 184

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

bourgeois de Delémont

M. Pallain, receveur du Prince, l'a envoyé coucher à la Cigogne et a fait dire au cabaret, qu'on aurait bien soin de lui et de son cheval, que lui, payerait sa dépense au nom de son Altesse. (*)

Les volontaires qui sont aux Rangiers ont arrêté plusieurs voitures du prince qui allaient à Bienne, savoir du grain, du vin et d'autres choses semblables, mais cependant le général a toujours ordonné de les laisser passer.

Dans le courant d'août et septembre 1792, Porrentruy a toujours quelques alertes à tout moment. On disait qu'il y avait une couple de cent hommes dans les environs qui n'attendaient que le moment de surprendre la ville, mais jusqu'à ce moment ces menaces n'eurent aucun effet. Quoique les Français des frontières cherchassent par toutes sortes de fourberies et fassent un prétexte pour saccager cette ville et le pays, ils n'y parvinrent pas encore. (**) Ils

(*) Le prince de Roggenbach n'avait eu aucun motif de se réfugier à Bienne. La France n'était pas en hostilité avec lui, elle occupait Delémont et les gorges du Jura en vertu du traité conclu avec le prince Frédéric de Wangen.

(**) Le 23 mai environ cent hommes de la Vallée arrivèrent à Porrentruy pour défendre le château, commandé par le chevalier de Rinck. Investi de ces fonctions par le Prince, il réclama les canons que le Magistrat avait demandés et déclara à cette magistrature que s'il y avait parmi eux des rebelles, il ferait une décharge de canons sur leurs maisons et

ne pouvaient souffrir que notre pays n'ait pas encore adopté leur nouvelle Constitution. Ils enragent de ce que nous restions toujours attachés à notre Prince et à notre vieille Constitution

Il est déjà arrivé par deux fois que des militaires sont venus se plaindre près du général qu'on leur avait tiré dessus en passant près de Porrentruy. Le premier était un capitaine de volontaires qui était pour lors à St-Ursanne. Un jour qu'il allait à Belfort accompagné d'un autre, voici qu'il envoie son chapeau au général, ce chapeau était percé d'une balle. Il disait qu'un des chasseurs de son Altesse était caché dans la forêt du Fahy, qu'il ne faisait que roder par les environs, pour surprendre les Français qui passaient par là et que tout cela se faisait par les ordres du chevalier de Rinck, capitaine du régiment de Reinach, qui était au château pour commander les paysans et les chasseurs qui gardaient cette résidence. Un autre, un dragon qui allait en ordonnance à Belfort et qui s'en revenait, dit aussi la même chose, que son casque avait été percé d'une balle. Les volontaires, les canoniers et autres voulaient incessamment aller brûler Porrentruy et le château. Le général, plus prudent, ne le voulut pas. Voici qu'un autre, un canonier, vint lui rapporter que des gens du château l'avait mis en joue, lorsqu'il était à une des fenêtres de l'auberge

qu'il était résolu à défendre le château jusqu'à la dernière goutte de son sang. C'est alors que les bourgeois et les paysans s'offrirent pour la garde du château et la ville vécut dans une parfaite sécurité jusqu'au départ du chevalier de Rinck.

Jean-Baptiste-Fidèle de Rinck, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Reinach, fils du grand bailli de Delémont, prit le commandement du château de Porrentruy, après la déroute de l'Ascension. Il était alors en congé. Les intrigues du parti révolutionnaire le firent rappeler à son régiment, d'où il ne tarda pas à émigrer. Il fut remplacé dans le commandement du château par le capitaine Pau-

moment, il avait eu comme la certitude qu'il était maître de lui-même ; qu'il avait livré la grande bataille, et qu'il l'avait gagnée ; mais ces victoires-là ne sont jamais complètes. Il faut toujours recommencer à combattre son cœur. En cet instant bénî, il voulait un moment de trêve. Puisqu'aux pieds de la Vierge Marie il avait retrouvé Alba, pourquoi ne pas jouir de cette minute d'infini bonheur ?

Et il murmura :

— Ma petite Alba, qu'il m'est doux de vous revoir !

« Si je dois vivre, si le bonheur me guérit comme vous me le promettez, vous serez mon espoir, mon courage, ma vie.

Oh ! vivre !... il le désirait en ce moment ; à défaut de vie, ils seraient encore une joie précieuse, les longs adieux consolés par sa chère présence.

Ils avaient repris le chemin du pavillon, Yvan, toujours trainé dans une voiture ; et la causerie continua, confiante et intime, dans le

de la Cigogne à Porrentruy. Il était vraiment à Porrentruy lorsqu'on arrêta un des partisans de Rengguer. Il avait obtenu sa grâce sur ses promesses qu'il ne se mêlerait plus des factieux. Cet homme est natif de Soulce, horloger de profession et établi à Porrentruy. Il s'appelle Crétin et recommandait plus que jamais à répandre des papiers contre le Prince et son gouvernement. Lors donc qu'on le menait en prison, il était défendu à tous les bourgeois de sortir des maisons, ni d'ouvrir aucune fenêtre, sinon qu'on ferait feu sur ceux qui les ouvriraient. Le dit canonier se mit à la fenêtre, on lui crie de se retirer et voilà tout ! C'en fut assez, il vint à Delémont faire des plaintes. Cependant tous les faits qu'il alléguait furent reconnus comme faux. Il est aujourd'hui prouvé que tout cela s'était tramé à Belfort pour se procurer un prétexte de s'emparer du château de Porrentruy et traiter le pays en ennemi comme pays conquis. Il faut espérer que la justice de Dieu nous délivrera des maux dont nous sommes menacés.

Les patriotes de Belfort ont fait bien d'autres avanies à Porrentruy, tel que d'aller à l'église du collège prendre des reliquaires sur les autels et les pendre devant eux et se promener par la ville en dérisio[n] des choses saintes et du culte.

Le 17 août 1792 on reçut la triste nouvelle de la déchéance du roi Louis XVI, discutée à l'Assemblée nationale à Paris quelques jours auparavant. Le général a fait venir dans la cour (Delémont) tous les soldats français des environs pour leur faire part du décret de l'Assemblée nationale. Il est venu deux commissaires du département du Haut-Rhin pour leur communiquer que la déchéance n'était que pro-

salon bien clos et frais où la lumière n'arrivait que tamisée par un grand store à l'italienne, sur lequel l'ombre mouvante des verdures découpait comme une guipure. Marie-Alice avait pris, entre ses mains, un ouvrage à l'aiguille. Elles étaient devenues bienfaisantes et agiles, ces mains qui n'aimaient plus à demeurer inactives et qui, sans cesse, maintenant, travaillaient pour les malheureux. André Riancey se tenait aussi dans ce salon. Alba, sans lui donner une grande attention, remarqua, cependant, qu'il était de grande taille ; ses yeux, pleins de franchise, regardaient en face, et sa barbe, bien taillée, seyait à son caractère viril ; mais, en le comparant au frère Yvan, sans même s'en rendre compte, la jeune fille souffrait un peu de le trouver si fort et si beau.

Elle savait déjà qu'une grande amitié liait le tout jeune homme et l'homme fait ; amitié qui ne s'était jamais démantelée ou relâchée. Yvan et André se donnaient même quelque chose de plus rare que l'affection. Chacun d'eux était

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 83

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Et voilà qu'aux accents d'Alba, Yvan oubliait la fièvre qui le minait, la toux qui le secouait durant des nuits entières ; une force factice lui était revenue. Pour un moment, il se reprenait à espérer les joies de la terre. Il était si jeune ! Pouquoi sa santé ne s'améliorerait-elle pas, comme l'affirmait Alba ? comme tous ceux de son âge, il se sentait une âme altérée de tendresse. Alba lui donnerait le complet bonheur. Il se sentait profondément troublé par le souvenir de toutes les joies de leur enfance ; un

visoire (*) et pour sa sûreté personnelle, que l'assemblée ne changeait rien à la Constitution. Après la lecture de ces nouvelles, le général leur a fait renouveler le serment, savoir d'être fidèle à la Nation, à la loi et au roi et de maintenir la nouvelle constitution de tout leur pouvoir. Ce qu'ils ont fait faire partout, à cause que la déchéance du roi avait causé un mécontentement dans presque toutes les troupes de ligne et la plus grande partie des Français.

Le parti de Renguer se réveille, aujourd'hui 19 août 1792. Je viens de parler au maire de Lajoux, lequel dit que ces jours passés Renguer est arrivé au Noirmont avec une troupe de monde rassemblé de l'autre côté du Doubs, qui ont quelques pièces de canon.

Presque toute la paroisse du Noirmont est de son parti, le curé principalement (**). Ceux-là l'accompagnent sûrement dans l'expédition qu'il prémedite. Ils ont déjà été à Saignelégier pour surprendre le châtelain et le curé, lesquels ont été avertis par sous main de se sauver, ce qu'ils ont fait. Lors donc que cette troupe a été à Saignelégier, elle s'est portée chez le châtelain. Ne trouvant que les domestiques, entre autre celui de Mgr, ils lui ont dit : « Où est ton bougre de Jeanfoutre de maître ? Nous le voulons. Va lui dire de venir nous parler ». Le domestique répondit « mon maître ne s'appelle pas comme ça ». Ils l'ont menacé de le tuer s'il ne le trouvait pas, ou s'il ne leur disait pas où était le châtelain, son maître. Cela faisant semblant d'aller lui dire de descendre.

(*) C'étaient Reubel, avocat procureur syndic et Lavie. Voici ce que rapporte à ce sujet Dom Moreau, dans ses mémoires. « A quatre heures après midi, toutes les troupes de Delémont, et des détachements des nationaux de Laufon et des Rangiers, du régiment de Guyenne à Soghières, Courroux, Develier, Courtetelle, avec la musique et les deux drapeaux déployés, se sont rassemblés à la cour du château en présence des deux dits commissaires. On leur a lu les décrets que, le roi, ayant abdiqué en attendant ses pourvois exécutifs, il était provisoirement suspendu de ses fonctions, jusqu'à la convocation d'une Convention nationale. Sur ce, la troupe a prêté un nouveau serment d'être fidèle à la nation et à la loi. »

On a observé que le général de Ferrière, commandant des troupes d'occupation, avait les larmes aux yeux. Cette lecture se fit le 16 août 1792.

La veille le général de Ferrière avait annoncé, qu'en suite des événements de Paris, l'Evêché serait occupé par 20,000 hommes dont le quartier général serait à Porrentruy. On avait donné l'ordre de préparer des logements à St Braix pour 700 nationaux du Bas-Rhin, qui y arrivèrent le 18 août.

[**] Le trop fameux Copin.

L'homme que l'autre admirait le plus, Riancey admirait la vie si héroïquement résignée d'un pauvre malade, belle vie de victime qui, de plein gré, accepte l'immolation ; Yvan exaltait le désintéressement de son ami qui, dédaigneux de la grande fortune et des honneurs, avait abandonné une clientèle lucrative pour se livrer aux hautes études, et dévouer son savoir et son cœur aux pèlerins pauvres venant à Lourdes.

Alba et Yvan continuaient à causer tendrement. Autant qu'ils pouvaient l'être en ce moment, ils étaient heureux ; heureux de la rencontre inespérée, là, dans la grotte de Lourdes, aux pieds mêmes de la Vierge Marie. Alors, malgré leurs mutuelles promesses de constante et profonde amitié, pourquoi une inquiétude grandissante les étreignait-elle plus étroitement, à mesure que les heures s'ajoutaient aux heures, et que s'approchait la fin du jour ? une inquiétude qu'ils n'osaient pas s'avouer, mais dont ils savaient trop bien la cause et le nom.

(La suite prochainement.)

dre, s'est évadé par une porte de derrière. Quand ils ont vu que personne ne revenait, ils ont forcé les caves, ont bu et mangé tout ce qu'ils trouvaient, emportant ce qu'ils n'avaient pu manger. De là ils se sont fait conduire chez le curé qu'ils n'ont pas trouvé.

(A suivre).

LA VIE EN TORPILLEUR

Un lieutenant français donne ces intéressants détails sous le titre qu'on vient de lire :

Les torpilleurs sont des bateaux fatigant beaucoup au tantage, par mer dure, et les pièces de machine plus que tout le reste ; les dénivellations sont d'abord insensibles ; puis elles s'augmentent ; les arbres ne sont plus très droits ; mille avaries menacent de se produire ; et l'on finit toujours par là.

Même après les avoir transformés, même après leur avoir ajouté du poids, on ne peut pas dire de ces bateaux qu'ils soient sûrs à certaines allures : en particulier, ils sont dangereux à celle du vent arrière par grosse mer. On peut se trouver obligé, en pareil cas, de ralentir et même de stopper. De même, dès qu'il y a de la brise, il n'est plus du tout possible de gouverner en arrière.

La vie à bord est des plus pénibles. Le commandant mange, couche, dort, travaille dans le même local, où l'on a prévu deux officiers, et où il n'y a pas même place pour un.

Sans doute, on peut y vivre : on peut vivre partout. Mais il ne s'agit pas du bien-être personnel : c'est du bien du service qu'il est question. En temps de guerre, l'on serait deux, et il faudrait l'être : si l'on passait des nuits à la mer, il ne serait pas possible de prendre aucun repos dans cette chambre. On n'y a même pas pourvu aux nécessités les plus urgentes. Aussi bien, dès qu'on a du fort roulis ou du tantage, on ne peut plus vivre que sur le pont ; en bas il est inutile de vouloir rien faire, ni lire, ni écrire, ni manger. Il serait très important qu'on ne l'oublie pas à l'avenir, et que l'on pensât un peu que, pour être marin, on n'en est pas plus ni toujours à l'épreuve de la mer : Nelson en personne avait le cœur sensible. Les hommes ne méritent pas moins d'égards. Les seconds-maîtres sont surtout à plaindre : ils vivent dans une espèce de boîte à deux couchettes, qui n'ont pas au delà d'un mètre et demi de long, la taille d'un enfant ; logés au dessus de l'hélice, ils sont serrés entre des murs où suinte une perpétuelle humidité ; et l'on ne sait comment ils respirent dans cette prison.

Le poste des hommes, à bord d'un torpilleur, n'est pas une salle à danser, ni un lieu de plaisir. Les hommes y séjournent le moins possible. Ils n'y sont que trop forcés, l'hiver et en automne, quand le temps est mauvais.

Beaucoup d'épicuriens et de sybarites, trop amis de leur aises, auraient avantage à passer quelques mois dans le poste des torpilleurs : ils y feraient, à tout le moins, une cure de bonne volonté. Sous le kiosque de navigation, où se tient l'homme de barre on descend par une échelle en fer, raide, verticale, noire, dans un puits. Au pied de l'échelle c'est le poste.

Il occupe cinq ou six mètres de la coque

sous le pont. Il s'offre à la vue sous l'espèce d'un long boyau qui va en se rétrécissant vers l'avant. Les parois sont voûtées en berceau. Tout est peint à l'enduit blanc, presque toujours sale et noirâtre à cause de la fumée, de l'air humide et de la vie en commun. Au pied de l'échelle et à gauche, la cuisine, ou plutôt ce qui en tient lieu : une sorte de fourneau qui se prolonge sur le pont par un tuyau : il sert à la fois de bassine et de poêle ; le poste ne dispose pas d'un autre moyen de chauffage pendant l'hiver. C'est pourquoi dans la saison froide, on laisse le feu allumé le plus longtemps possible, et les hommes vont se chauffer à l'entour, comme au bivac. En revanche, l'été, la nécessité seule de préparer le repas répand une chaleur insupportable.

Suspendus ou rangés sur le plancher, quelques ustensiles prévus par le règlement, et quelques autres, acquis sur les économies de l'équipage. Une grande marmite pour la soupe, une gamelle, une haute cafetière pansue, deux ou trois plats en étain ; tout ce métal, aussi propre qu'il est possible, est de couleur terne, blasphème ; rien ne luit. Pour essuyer les plats, de l'étoffe blonde faite avec des brins de cordage. Dans un coin, quelques briquettes de charbon ; tout près, n'importe où, dans une boîte en bois, des carottes, des pommes de terre, des légumes. De chaque côté du poste sont rangés les caissons des hommes, espèce de coffres à couvercles, où chacun enferme son sac et serre ses effets.

Il est cinq heures. Le moment est venu de dîner. Le cuisinier leur a préparé le repas ordinaire : une soupe aux choux, du bœuf bouilli ou un ragoût aux pommes. L'homme de la commission partage les parts dans les grandes gamelles et les distribue à chaque matelot. Jamais de contestation, ou du moins elle est bien rares. Le quartier-maître cambusier apporte de la cambuse, placée à l'arrière, du vin dans une gamelle pleine : ils la préfèrent au bidon ; chaque homme y puise avec son quart plus aisément.

Les voilà pourvus. Ils se mettent à manger. Rien où se trahissent mieux les caractères, les origines, les habitudes, tout le passé de chaque homme, qui lui est propre, et inconnu aux autres. Les uns sont correctement assis, les autres à cheval sur le banc ou accroupis sur les talons ; chacun se tenant à sa guise. La chambre est si petite, ils ont si peu d'espace qu'ils ne peuvent pas facilement former des groupes. Ils y arrivent pourtant, et la parole au moins les rapproche. Là, comme ailleurs, mettez vingt homme ensemble : la sympathie les réunit ou les oppose les uns aux autres par petits partis.

Le poste peu à peu s'emplit de causeries et de discussions. Toutes ces voix sont jeunes, encore que rudes et souvent éraillées ; mais la jeunesse se révèle à un certain ton vif qui est celui de la gaieté. Du reste, c'est le moment heureux de la journée. Pour être mieux chez eux, ils ferment les portes qui donnent accès au pont. Ils sont ainsi dans une petite salle tiède, où ils se présentent ; et, à la longue, l'habitude aidant, ils ont un semblant de chez soi.

La fourchette piquée dans l'assiette en fer-blanc, son quart de vin de côté, chaque homme se sert de son grand couteau d'amarrage, à une lame, refendu par un cordon passé autour du col, ou à la ceinture. Quelques-uns préfèrent manger le morceau sur